



Listen to this article

ELIE - JEAN-BAPTISTE - ELISEE - LE FRAPPEMENT DU JOURDAIN

(Suite)

Même si nous trouvons beaucoup de choses dont nous ne pouvons assumer la responsabilité, nous pouvons trouver le moyen d'éviter de les dénoncer spécialement - en particulier de choses qui n'ont point de rapport quelconque avec la compréhension convenable et l'accomplissement de la Parole de l'Eternel. L'Apôtre nous indique la position convenable, en disant : « S'il est possible, autant que cela dépend de vous, soyez en paix avec tous les hommes ». (Rom. 12 : 18). Notre Seigneur met en valeur la même pensée, disant : « Heureux les artisans de la paix, car ils seront appelés Fils de Dieu ». (Matth. 5 : 9).

« Certains des enfants de Dieu les plus saints se trompent sur ce sujet dans leurs propres familles, se font du tort et soulèvent inutilement l'opposition ; ils rendent leurs intérieurs malheureux, en trouvant continuellement des fautes dans les choses qui, quoique ne répondant pas au modèle de sainteté et du port de la croix, ne sont pas toutefois immorales ou mauvaises même en apparence. Les parents et les tuteurs doivent sûrement combattre toute tendance immorale, etc., mais trouver des fautes en ceux qu'ils aiment, tout simplement parce que ce sont des Chrétiens nominaux qui ont l'esprit de mondanité, est certainement peu sage. Une vie habituelle de paix et de joie dans le saint Esprit est la meilleure réprimande que l'on puisse donner à la mondanité et la meilleure recommandation du magnifique Evangile que l'on professe. C'est cela l'épître qui sera lue, la lumière qui réprouvera les ténèbres.

« En d'autres termes, nous ne devons pas attendre de ceux qui ne sont pas consacrés qu'ils pratiquent les détails de nos renoncements, ni les forcer à le faire. Nous devons patienter jusqu'à ce qu'ils voient qu'une pleine consécration est leur « service raisonnable » et qu'ils présentent leurs corps en sacrifice vivant à Dieu. Les pasteurs et instructeurs, cependant, devraient chercher à maintenir continuellement devant le « troupeau » consacré du

Seigneur le modèle élevé de sainteté et de dévotion que présentent les Ecritures, se rendant compte que des influences en grand nombre sont continuellement à l'oeuvre pour l'amoinrir ». **W.T. 4978-1912.**

« Mais voici de quelle manière l'Eternel illustre la chose : premièrement, il y aura le chariot de feu. Nous ne savons pas ce que cela sera. Mais nous comprenons qu'une certaine épreuve ardente sera la cause de la séparation entre les deux classes du peuple de l'Eternel. Ensuite se développera le tourbillon de l'anarchie. Peut-être que ce sera la populace qui ôtera la vie des fidèles. Nous ne le savons pas. Nous ne pouvons pas nous représenter maintenant ce que cela sera exactement. Nous ne désirons pas imaginer des choses stupides ; nous étudions simplement le type, la figure. Nous n'avons pas l'intention de faire quelque chose qui nous mettrait dans l'embarras. Agir de cette manière serait agir comme le diable le suggéra à Jésus : « Du pinacle du Temple, jette-toi en bas ». Nous devons être simplement aussi prudents, bienveillants, doux, gentils et aussi fidèles au Seigneur que nous pouvons l'être et, ensuite, avoir nos esprits parfaitement calmes et tranquilles. Lorsque le temps fixé par l'Eternel viendra pour nous, tous seront dans une condition convenable. Demeurons dans Son amour et mettons notre confiance en Sa sagesse et en Sa protection. Ce qu'il pourvoira à Ses enfants sera la meilleure chose pour nous, et nous serons heureux de l'avoir.

« Nous ne ferons rien de stupide ; nous n'irons pas dans la rue pour susciter des troubles, nous devons nous conduire selon l'esprit de sobre bon sens - de douceur, de résignation, de patience, de bienveillance et d'amour fraternels. Nous devons être « prudents comme les serpents et purs comme les colombes ». (Gal. 5 : 22, 23 ; Matth. 10 : 16). Nous ne devons pas oublier toutes ces instructions. Mais lorsque nous verrons une affliction quelconque venir sur nous, alors que nous faisons ce qui est droit et que nous obéissons au Seigneur, nous pourrons à ce moment-là l'accepter comme venant du Seigneur. Si nous ne manifestons pas l'esprit du Maître, si nous parlons avec orgueil ou vantardise au peuple, nous aurons alors à regretter de n'avoir pas suivi les traces de Jésus ». **W.T. 5848-1916.**

LA CONDUITE QU'IL CONVIENDRA D'AVOIR

LORSQUE LE TEMPS OPPORTUN SERA VENU

« Le courage de Jean et sa bravoure à réprover le roi, ne devraient pas, croyons-nous, être

interprétés par le peuple du Seigneur comme bienséantes. Selon notre compréhension, Jean excéda sa mission quand il entreprit de corriger personnellement le roi. Il avait raison de s'élever publiquement et hardiment contre le péché sous toutes ses formes ; et si Hérode s'était renseigné auprès de lui au sujet de son cas, le devoir de Jean aurait été de lui faire la déclaration mentionnée en Matthieu 14 : 4. Il est possible qu'Hérode ait demandé ces renseignements et que Jean n'intervînt pas en fâcheux dans l'affaire du roi, mais qu'il ait dit simplement la vérité en réponse à des éclaircissements demandés. Cela cependant ne ressort pas du récit. Nous sommes toutefois d'avis que le peuple du Seigneur ferait généralement mieux de proclamer la Vérité dans un sens général, sans en faire application à des personnes en particulier, à des dirigeants ou à d'autres, à moins d'y être invités par eux. Cela suffit, croyons-nous, si les principes de la droiture sont maintenus fermement et exposés publiquement.

« Toutefois, il est tout à fait possible, à vrai dire probable, pensons-nous, que la conduite de Jean, qui l'a placé en conflit avec Hérode, ait typifié à quelque degré la conduite de l'Eglise de l'Evangile du temps présent et, bien entendu, les événements auxquels l'on peut s'attendre. Si elle a été un type, Hérode représenterait le gouvernement civil, et son illégitime femme représenterait l'église nominale qui, partout dans les symboles des Ecritures, est représentée par une femme, Jézabel, etc. Si elle se révélait être un type par son accomplissement dans l'antitype, cet accomplissement se fera vraisemblablement sur quelque chose de semblable à ceci : (1) réunion partielle de l'église et de l'Etat (cela semble être actuellement en cours de développement). (2) En pareil cas, le devoir de la véritable Eglise, des précurseurs et des annonceurs du Royaume messianique, serait de réprouver les pouvoirs civils aussi bien que les systèmes d'églises nominales, et de déclarer leur union illégitime - contraire à la Parole de Dieu. (3) Cela aurait pour effet, à peu près sûrement, d'éveiller l'animosité des pouvoirs à la fois civils et religieux, mais cela mettrait particulièrement en évidence l'animosité et la méchanceté de ces derniers. (4) L'église nominale, dans sa fausse position, serait très désireuse d'étouffer les reproches et de détruire les réprobateurs et l'effet en serait que le pouvoir civil serait poussé à voter une législation qui restreindrait la liberté des fidèles et les empêcherait de s'exprimer publiquement - comme le fut Jean par son emprisonnement. (5) L'influence personnelle de Jézabel étant insuffisante, il se peut qu'elle soit par la suite augmentée de l'influence de sa fille (du Protestantisme uni) ; la fille sympathisera si fortement avec la mère qu'elle deviendra son instrument dans la destruction des serviteurs de Dieu les plus fidèles ». **W.T. 2280-1898.**

« L'Éternel déclare par le prophète David (Psaume 149 : 5-9, D.) :

5 Que les saints se réjouissent de la gloire, qu'ils exultent avec chant de triomphe sur leurs lits !

6 Les louanges de Dieu sont dans leur bouche, et une épée à deux tranchants dans leur main ;

7 Pour exécuter la vengeance contre les nations, des châtiments au milieu des peuples ;

8 Pour lier leurs rois de chaînes, et leurs nobles de ceps de fer ;

9 Pour exécuter contre eux le jugement qui est écrit. Cette gloire est pour tous ses saints. Louez Jah ! »

Autrefois, nous n'avions aucun doute que cette description de la gloire des saints s'appliquait à eux au-delà du voile - après l'achèvement de la première résurrection. Mais un examen plus soigneux de ces paroles nous fait voir que nous ne pouvons pas être trop sûrs d'une telle supposition. Nous suggérons l'idée, comme simple possibilité, qu'un temps peut venir où une partie des saints seront dans la gloire au-delà du voile, et où ceux dans la chair, de ce côté-ci du voile, prendront très largement part aux joies de leur Seigneur et à son travail. »

« Si nous donnons à la déclaration : « qu'ils exultent avec chant de triomphe sur leurs lits ! » une interprétation qui soit en accord avec la signification d'expressions similaires se trouvant autre part dans les Saintes Ecritures, cette déclaration signifierait que les saints dans la gloire raconteront les bonnes nouvelles de grande joie - chantant, présentant en de mélodieuses cadences le message que nul ne peut apprendre, excepté les cent quarante quatre mille. Mais le mot « lit », ici, en accord avec l'usage qui en est fait autre part dans la Bible, signifierait un repos de foi ; il signifierait que ces saints seraient tranquilisés au milieu de conditions contraires.

(A suivre).

ERRATUM

Dans le Journal de Sion de 1959, n°4, page 47, 2e colonne, dernier paragraphe, et aussi dans celui de 1994, n°1, page 7, 2e colonne, dernier paragraphe, au lieu de : « Nous sommes portés à penser, cependant, qu'il n'excéda pas son devoir », il faut lire : « Nous sommes portés à penser, cependant, qu'il excéda son devoir ».